

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DIAWARA ET FILS » en abrégé « SODIAF »

Siège ABIDJAN COCODY DOKUI, Lot 3762, Ilot 39

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Nov 2023, et enregistrés au CEPICI le 06 Nov 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DIAWARA ET FILS » en abrégé « SODIAF »

Objet :

- Bâtiments et travaux publics (BTP)
- Rénovation
- Commerce général
- Fournitures de matériels bureautiques et informatiques
- Transport
- Import-export
- Divers .

La prise de participation en tous pays et, sous quelque forme que ce soit dans toute entreprise ou société, nationale ou internationale, dont les activités ou l'industrie seraient similaires à celles de la présente société ou de nature à en favoriser le développement. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci – dessus définis, susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle – même que pour le compte des tiers.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY DOKUI, Lot 3762, Ilot 39

Dirigeant(s) M DIAWARA ALADJI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12502 du 20/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°81395/GTCA/RC/2023 du 20/11/2023

